



**Donnez-vous  
les moyens d'agir**



**Compte rendu du CTL du 4 octobre 2016**

**1) Les PV CTL Nov15-Mai 16 ont été approuvés.**

**2) Scission du SIPE de CHATILLON S/SEINE :** fusion du SIE avec le SIE DIJON NORD :  
3 emplois 1B+2C transférés au 1/1/17 au SIE DIJON NORD - Un agent restera à CHATILLON pour effectuer le traitement de proximité (accueil des professionnels+accompagnement de leurs démarches) placé sous l'autorité comptable du SIP CHATILLON.

Mise en place d'une gestion transitoire : comptabilité application Médoc intégralement gérée par SIE DIJON NORD.

La Direction s'engage à suivre de très près l'évolution de la situation.

CHSCT du 27/9/16 s'est abstenu unanimement.

**La CFTC comme toutes les OS a voté contre.**

**3) Réorganisation des secteurs d'assiette du SIP DIJON SUD :**

Actuellement l'assiette est répartie sur 3 secteurs. La direction propose de rapprocher les 3 en 2 unités, en scindant Lac entre Université et Gevrey au 1/1/17. Ils seraient constitués :

-l'un relatif aux communes de DIJON+ CHENOVE renommé DIJON-CHENOVE,

-l'autre afférent à toutes les communes rurales et périurbaines (ex Gevrey) renommé Terres de Vignes  
Les 2 secteurs occuperont 20 emplois B+C au Tagerfip.

Le CHSCT a émis un avis défavorable unanime le 27/9 en précisant une inadéquation entre la charge de travail et le nombre d'agents (47 emplois implantés, 42.8 emplois réels soit - 4.2 ).

Les OS ont évoqué une répartition d'emplois ne tenant pas en compte les spécificités de chaque secteur d'assiette et une documentation importante à déplacer nécessitant l'aide de 8 vacataires.

**La CFTC a mis en avant que la partie recouvrement était partiellement impacté par ce regroupement : la comptabilité (cellule calme, avec 2 écrans + 1 lecteur chèques) serait déplacée au recouvrement amiable (cellule très bruyante avec les échéances). La direction prévoit un aménagement non bruyant.**

**Les OS ont voté : 8 contre (CFTC+Solidaires+CGT+FO) et une abstention (CFDT).**

**4) Réorganisation de l'assiette au SIP de BEAUNE :**

La direction propose de centrer l'organisation de tous les travaux sur la spécialisation, les missions seront conduites sans tenir compte de la répartition par secteur au 1/1/17 préconisée par les agents.

Le CHSCT s'est abstenu unanimement le 27/09/16.

**Résultat du vote : 3 abstentions (2 CGT+ 1 CFDT) 6 contre (3 Solidaires+2 CFTC+ 1 FO).**

**5) Fermeture des permanences de LIERNAIS et BLIGNY S/OUICHE :** Pour information

Mises en place respectivement le 01/01/04 et le 01/01/09, les permanences de LIERNAIS et BLIGNY S/OUICHE étaient assurées par les trésoreries de SAULIEU et POUILLY EN AUXOIS. La permanence de LIERNAIS était limitée au mardi de 10h à 12h et de 13 h à 16h, celle de BLIGNY le jeudi de 9h à 12h.

**Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES**

**6 rue Louise Weiss**

**Bâtiment Condorcet – Télédéc 322**

**75013 PARIS**

**TEL 01 44 97 32 74**

**WWW.cftc-dgfiip.fr**

**cftcdgfiip@gmail.com**



**Donnez-vous  
les moyens d'agir**



Leurs fermetures respectives sont donc intervenues le 15/07/16.

**La CFTC et les autres OS ont regretté cette information tardive. La direction a reconnu une communication difficile pendant les vacances.**

**6) Installation immobilière de : la Division des Affaires Juridiques, de la Paierie Régionale, du SIPE de SEMUR EN AUXOIS :** pour information

-SIPE SEMUR EN AUXOIS : le projet de la DRFIP consiste à réunir les services du SIPE et de la trésorerie de SEMUR sur le même site.

Nous avons été informés que la 1ère phase des travaux a débuté (sols). Elle consiste à transférer la partie SIE du 1er étage et installer un hall d'accueil provisoire, en attendant le transfert des services de la trésorerie courant 17.

-Div des Aff Juridiques : elle était installée au 4ème étage du site de la direction rue Jean Renaud à DIJON. Depuis le 1/9/16, un pôle juridictionnel est opérationnel au sein de la Division (3 emplois A y avaient été implantés en début d'année 16). Toutefois pour tenir compte des effectifs supplémentaires, il y a eu déménagement de la Division au 2ème étage en aout dernier.

-Paierie Régionale : la Paierie Régionale 21 déménage de ces locaux sur le même étage le jeudi 27 et vendredi 28 Octobre. Tout sera installé pour le le mercredi 2 Novembre. La Paierie Régionale 25 déménage à partir du 02 Novembre 16.

L'effectif actuel est de 10 agents jusqu'à la fin de l'année. La Paierie Régionale pourra accueillir une dizaine de collègues.

**7) Questions diverses :**

-La direction a donné des informations sur le devenir du restaurant administratif de BEAUNE. En effet la fréquentation a chuté depuis 2010. Le nombre moyen de rationnaires en 2015 est de 13,12 agents /jour. Par courrier du 9/3/16, le bureau RH2C de la DGFIP fait état d'un coût de repas élevé en matière de restauration collective et d'une situation financière fragile de l'association qui ne peut plus honorer les factures du prestataire.

Une participation de 20202 euros a toutefois été versé pour remédier aux difficultés financières et permettre à l'association d'honorer ses engagements contractuels jusqu'au terme du contrat dont l'échéance est fixée au 21/2/17.

Une solution de restauration collective alternative a été trouvée dans une cafétéria Carrefour, à 500 mètres du CFIP de BEAUNE, pour un prix sensiblement équivalent.

Le CDAS s'était abstenu le 03/10/16.

- **La CFTC** a posé la question de l'installation immobilière de la Mission Départementale Risques et Audits au 2ème étage ("Le chalet") de la direction Pl de la Banque. L'administration a annoncé que le projet était repoussé compte tenu que d'autres services étaient concernés maintenant.

**Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES**

**6 rue Louise Weiss**

**Bâtiment Condorcet – Télédoc 322**

**75013 PARIS**

**TEL 01 44 97 32 74**

**WWW.cftc-dgfip.fr**

**cftcdgfip@gmail.com**